



Municipalité de Béarn

PLAN
D'ACTION *2009-2012*

Vision

Béarn est une municipalité où la population fait partie intégrante de tout développement économique, touristique ou sociocommunautaire. Les citoyens sont solidaires et mobilisés autour des projets qui sont mis de l'avant.

La municipalité de Béarn est reconnue pour la qualité de vie qu'elle offre à ses citoyens. On y retrouve une diversité économique importante (tourisme, commercial, services et autres) et les projets développés sont innovateurs à tous les niveaux. De plus, la qualité de l'environnement est un aspect important dont on tient compte en tout temps.

Les valeurs qui doivent guider le plan d'action

Liberté

Unité/entraide

*Intergénérationnel/
harmonie entre les
citoyens de tous âges*

Famille

Ambition

Environnement

CE PLAN D'ACTION A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2009

EN LIEN AVEC :	PLANIFICATION STRATÉGIQUE
RÉDACTION :	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
	DU TÉMISCAMINGUE
CONCEPTION :	JOHANE FALARDEAU



Table des matières

Orientation 1

Utiliser ou mettre en place les outils nécessaires afin d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens.

PAGE 2

Orientation 2

Développer et faire connaître nos attraits et services au niveau de la culture, du loisir et du tourisme.

PAGE 2

Orientation 3

Assurer une sécurité optimale aux citoyennes et citoyens.

PAGE 3

Orientation 4

Optimiser le rendement et l'utilisation des infrastructures municipales.

PAGE 3

Orientation 5

Mettre en valeur notre municipalité, nos organisations et comités, nos artistes et citoyens.

PAGE 4

Orientation 6

Maximiser les opportunités de développement pour la municipalité.

PAGE 5

Orientation 1

Utiliser ou mettre en place les outils nécessaires afin d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens.

ACTION	PORTEUR	ÉCHÉANCIER
APPLIQUER LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ DES TERRAINS ET PROPRIÉTÉS	MUNICIPALITÉ	CONTINU
FORMER UN COMITÉ FAMILLE	MUNICIPALITÉ	2009
ÉLABORER UNE POLITIQUE FAMILIALE	COMITÉ FAMILLE	2012

Orientation 2

Développer et faire connaître nos attraits et services au niveau de la culture, du loisir et du tourisme.

ACTION	PORTEUR	ÉCHÉANCIER
METTRE À JOUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ	MUNICIPALITÉ	CONTINU
FAIRE PLUS DE PROMOTION EN CE QUI A TRAIT À NOS ACTIVITÉS, ÉVÉNEMENTS ET SERVICES	MUNICIPALITÉ	CONTINU
DÉVELOPPER UN TERRAIN DE CAMPING AVEC SERVICES	PIE VILLE RÉCRÉO	2011
METTRE SUR PIED UN COMITÉ DE LA CULTURE	CITOYENNE (YOLANDE OUELLETTE)	2009
DÉVELOPPER UN SENTIER PÉDESTRE DANS LE VILLAGE	ROGER BRISSON	2011
OPTIMISER L'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES PAR L'AJOUT DE NOUVEAUX SERVICES	ORGANISMES DE LOISIRS MUNICIPALITÉS	CONTINU
DÉVELOPPER UN LIEU (LOCAL) DE DIVERTISSEMENT POUR TOUS LES ÂGES	MUNICIPALITÉ	2010

Orientation 3

Assurer une sécurité optimale aux citoyennes et citoyens.

ACTION	PORTEUR	ÉCHÉANCIER
APPLICATION DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE	MUNICIPALITÉ ET MRCT	CONTINU
MAINTENIR LES PRESSIONS AFIN D'OBTENIR UN SERVICE DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE ADÉQUAT	MUNICIPALITÉ	CONTINU
MAINTENIR UNE BRIGADE D'INCENDIE FONCTIONNELLE (POMPIERS)	MUNICIPALITÉ	CONTINU

Orientation 4

Optimiser le rendement et l'utilisation des infrastructures municipales.

	PORTEURS	ÉCHÉANCIER
DOTER LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX CIBLÉS D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE À LA BIOMASSE	MUNICIPALITÉ	2009
CENTRALISER LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (BÂTIMENTS)	MUNICIPALITÉ	2012
MAINTENIR ET AMÉLIORER NOS INFRASTRUCTURES MUNICIPALES	MUNICIPALITÉ	CONTINU

Orientation 5

Mettre en valeur notre municipalité, nos organisations et comités, nos artistes et .

ACTION	PORTEUR	ÉCHÉANCIER
ASSURER LA RECONNAISSANCE DE NOS ARTISTES ET LEURS POTENTIELS	COMITÉ DE LA CULTURE	2012
METTRE EN PLACE UN COMITÉ POUR L'ORGANISATION DU CENTENAIRE	MUNICIPALITÉ ET LES CITOYENS	2009
ORGANISATION DES FÊTES DU CENTENAIRE	COMITÉ DU CENTENAIRE	CONTINU JUSQU'EN 2012
VALORISER, FAIRE CONNAÎTRE LES PROJETS DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT	MUNICIPALITÉ	CONTINU
FAIRE CONNAÎTRE LES ACTIONS POSITIVES QUI SE PASSENT CHEZ NOUS	MUNICIPALITÉ	2010
ASSURER LA RECONNAISSANCE DE NOS ARTISTES ET LEURS POTENTIELS	COMITÉ DE LA CULTURE	2012



Orientation 6

Maximiser les opportunités de développement pour la municipalité.

ACTION	PORTEUR	ÉCHÉANCIER
METTRE EN PLACE UN RÈGLEMENT DE CRÉDIT DE TAXE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES NOUVEAUX COMMERCES	MUNICIPALITÉ COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT	2010
ÉLABORER UN PROJET PILOTE POUR LA GESTION DE LA FORÊT PUBLIQUE (EN FORÊT MUNICIPALE)	COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT	CONTINU
EMBAUCHE D'UN AGENT DE DÉVELOPPEMENT	COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET MUNICIPALITÉ	2009
RENFORCER LES LIENS ENTRE LES INSTITUTIONS	MUNICIPALITÉ (CONSEIL)	CONTINU

